

**1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)(1)****Gesellenprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf  
Feinwerkmechaniker/ Feinwerkmechanikerin**

(1) dans la langue d'origine

**2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)****Certificat d'aptitude professionnelle de formation nationalement reconnue à la profession  
de Mécanicien(ne) de précision**

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

**3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES**

Les mécanicien(ne)s de précision exécutent leur travail en se référant à des documents techniques et sur la base de commandes de travail, de façon autonome et en coopération avec d'autres, en tenant compte des règles en vigueur et des dispositions de sécurité. Ils se procurent des informations, planifient et coordonnent leur travail en concertation avec leurs supérieurs hiérarchiques et leurs collègues ainsi qu'avec les départements en amont et en aval, en se servant de termes techniques en allemand et en anglais, et ils documentent leurs réalisations. Dans ce cadre, ils prennent des mesures relatives à l'assurance qualité, à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection de la santé et à la protection de l'environnement.,

Les mécanicien(ne)s de précision

- planifient et dirigent les flux de travail, et contrôlent et évaluent les résultats,
- appliquent des normes et des directives visant à assurer la qualité des produits, et participent à l'amélioration continue des flux de travail dans l'entreprise,
- mesurent et contrôlent des grandeurs mécaniques et physiques,
- fabriquent des pièces et des composants à l'aide de procédés de fabrication manuels et mécaniques,
- créent et optimisent des programmes, et utilisent des machines, des appareils ou des installations à commande numérique,
- montent, démontent et mettent en service des machines, des appareils, des dispositifs, des systèmes et des installations, y compris les dispositifs de commande et de régulation, et donnent des instructions aux clients
- effectuent des travaux de maintenance ainsi que des recherches de causes d'erreurs et de pannes, et entretiennent des machines, des appareils, des systèmes et des installations, y compris les dispositifs de commande et de régulation, et donnent des instructions aux clients.

**4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)**

Les mécanicien(ne)s de précision sont employé(e)s par des entreprises de constructions mécaniques, de construction de machines-outils et de mécanique de précision. Ils travaillent à la réalisation et à la réparation de machines, appareils, systèmes et installations ainsi que de produits fabriqués à la presse, par enlèvement, découpés et formés, et à la construction de moules et de mécanismes.

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

**(\*) Explication**

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous : [www.cedefop.eu.int/transparency](http://www.cedefop.eu.int/transparency)

© Communautés européennes 2002

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme du certificateur</b></p> <p>Chambre des métiers</p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Chambre des métiers</p>
<p><b>Niveau (national ou international) du certificat</b></p> <p>ISCED 3B Niveau 4 du CAC (classement provisoirement conforme au "Cadre allemand des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie" - CEC allemand - Rapport de référencement du 15 novembre 2012. Publié par : Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF), Berlin et Bonn ; Conférence permanente des ministres de l'Éducation et des Affaires culturelles en République Fédérale d'Allemagne (KMK), Berlin)</p>	<p><b>Système de notation / conditions d'octroi</b></p> <p>100-92 points = 1 = très bien 91 - 81 points = 2 = bien 80 - 67 points = 3 = satisfaisant 66 - 50 points = 4 = suffisant 49 - 30 points = 5 = médiocre 29 - 0 points = 6 = insuffisant</p> <p>Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.</p>
<p><b>Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant</b></p> <p>Feinwerkmechanikermeister/-in, Geprüfte/r Industriemeister/-in FR Metall</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p> <p>Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.</p>
<p><b>Base légale du certificat</b> Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à Mécanicien(ne) de précision en date du 07.07.2010 (BGBl. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I S 888) décisions de la Conférence des ministres des cultes (KMK) en date du 14.05.2002), (BAnz. - Journal des annonces officielles - n° 187a du 08.10.2002)</p>	

## 6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

<p>Examen de fin d'études auprès du service responsable:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise et en établissement scolaire (en général)</li> <li>2. après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé</li> <li>3. par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d'autres établissements</li> </ol>
<p><b>Informations supplémentaires</b></p> <p><b>Accès:</b> les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d'enseignement général</p> <p><b>Durée de la formation :</b> 3,5 ans.</p> <p><b>Formation selon le « système dual », en alternance en établissement scolaire et en entreprise:</b> Les aptitudes, connaissances et habilités enseignées durant la formation professionnelle (compétences de l'activité professionnelle) se basent sur les exigences typiques des processus de travail et de la gestion d'entreprise. Elles sont la préparation à une activité professionnelle concrète. <b>Formation en entreprise et en établissement scolaire/école :</b> Dans les entreprises les apprentis se procurent, dans un environnement de travail réel, des compétences liées à la pratique concrète de l'activité professionnelle. Pendant une ou deux journées par semaine les apprentis fréquentent l'école de formation professionnelle où on leur enseigne des matières générales et professionnelles en rapport avec la formation qu'ils suivent.</p> <p><b>Vous trouverez de plus amples informations sous:</b> <a href="http://www.berufenet.arbeitsagentur.de">www.berufenet.arbeitsagentur.de</a></p> <p><b>Centres Nationaux Europass</b> <a href="http://www.europass-info.de">www.europass-info.de</a></p>